

Intitulé de l'épreuve : Relations internationales

Nombre de copies : 2

Numérotez chaque page (dans le cadre en bas de la page) et placez les feuilles dans le bon sens.

Ministère de l'Europe et des Affaires Étrangères.
Direction générale

Le rédacteur

Paris, le 21 septembre 2022.

Madame la Directrice Générale

Objet : Analyse de la stratégie internationale de la politique d'égalité homme/femme - Grande cause du quinquennat entre 2018 et 2022. Bilan et perspectives.

L'égalité homme-femme a été déclarée grande cause du quinquennat entre 2018 et 2022. Des objectifs et un plan d'action ont été fixés à l'échelle nationale. Ils ont également été affirmés à l'échelle internationale le 25 septembre 2018 lors du discours du Président Macron à l'Assemblée générale de l'ONU. Il a mis en avant l'importance de cet axe dans le cadre du développement durable et de la coopération multilatérale. La présente note aura pour objectif de réaliser un bilan de cette stratégie au cours des cinq dernières années et de proposer des perspectives. Nous adopterons trois axes pour :

- rappeler les bases et les raisons de cet engagement et poser le cadre légal préalable

N°

1/8

- faire le bilan nuancé des actions menées au cours du quinquennat entre la volonté affichée d'une diplomatie féministe et les difficultés rencontrées.
- proposer des perspectives et des actions à mener pour le quinquennat 2022-2027

I L'égalité homme-femme est un nécessaire engagement dans le cadre du développement durable et de la lutte contre les inégalités qui fait l'objet d'un cadre juridique existant.

A. Lutter pour l'égalité homme-femme est une nécessité car les femmes sont davantage soumises aux inégalités et aux violences. C'est un moteur de développement durable et cette cause est au cœur des valeurs humanistes et des droits de l'homme promues par la France.

- Les femmes sont plus soumises aux inégalités et d'une manière générale à la pauvreté.

* 60% des personnes vivant dans l'extrême pauvreté sont des femmes. Cet enjeu s'est accentué avec la pandémie de COVID-19. 47 millions de femmes ont basculé sous ce seuil. Les inégalités économiques sont renforcées par des écarts de rémunération salariale : 23% en général et 40% dans les zones rurales dans le monde. L'accès aux postes à responsabilité est lui-aussi limité - dans les Conseils d'administration des entreprises ou au sein des ministères.

* Il y a un inégal accès aux services. L'éducation qui permet l'émancipation des jeunes filles n'est pas garantie partout. Moins de 40% des pays offrent un accès équitable à l'éducation aux jeunes filles. L'accès aux services de santé et en particulier de santé sexuelle et reproductive. 200 millions de femmes n'ont pas accès à la contraception, le droit à l'avortement n'est pas garanti et est remis en cause. Or l'accès retardé à la maternité est un gage de développe-

ment économique et d'épanouissement des femmes.

- Les femmes sont les plus souvent victimes de violences. Cela a un impact sur leur participation à la société. Les traumatismes vécus sont parfois difficiles à surmonter. Elles sont plus soumises aux harcèlements, aux violences intra-familiales pas toujours pénalisées, aux viols. Les violences faites aux femmes dans le cadre des guerres et des conflits (D. Bukwe, Nadia Churad, Ukraine ...) sont une arme de guerre pour détruire les sociétés. Lutter contre ces violences est donc un outil de lutte pour la paix.

B. Un cadre légal préexistant s'impose quand le quinquennat fait le choix de cette cause.

- À l'échelle internationale, deux grands textes s'imposent. La France a ratifié en 1983 la Convention sur l'élimination de toutes les formes de discrimination adoptée par l'AGNU le 18 décembre 1979. Ce texte est complété par de nombreuses déclarations lors de conférences mondiales.

Le 2^{ème} texte important est l'Agenda 2030 et ses 17 objectifs de développement durable adopté en septembre 2015. L'ODD 5 intitulé "parvenir à l'égalité des sexes et autonomiser toutes les femmes et filles" s'impose. De nombreux ODD sont transversaux et intègrent cette dimension comme le n°1 "éradiquer la pauvreté" ou le 4 "assurer une éducation de qualité".

- À l'échelle européenne, de nombreux textes affirment cet objectif dont le Pacte européen 2011-2020, la stratégie de l'égalité 2010-2015 et la Stratégie Europe 2020. La France y participe en particulier dans le cadre du Plan Action Genre (PAG).

- À l'échelle nationale, des lois ont été votées. La loi du 4 août 2014 est essentielle car elle définit les objectifs d'une politique intégrée de l'égalité et structure

l'action des politiques publiques.

- au sein du MEAE, la stratégie 2013-2017 intégrait six grands enjeux - d'égalité professionnelle au sein du ministère mais aussi de prise en compte et mise en œuvre de ces enjeux au sein de l'action extérieure de la France. C'est autour de ce cadre légal que va se développer les actions du quinquennat et la stratégie internationale entre 2018 et 2022.

II Le bilan de la stratégie internationale menée par le MEAE : "une diplomatie féministe" affirmée, malgré des limites.

En 2018, le terme de "diplomatie féministe" est employé pour qualifier la nouvelle stratégie du MEAE. Ce terme utilisé dans un cadre légal bien défini au Canada et en Suède n'est pas théorisé juridiquement. L'approche voulue est pragmatique et évolutive. Elle a cinq axes mais deux grandes idées la structurent : - des enjeux institutionnels propres à l'organisation et la communication du MEAE.

- des enjeux tournés vers l'extérieur, l'action de développement, le plaidoyer politique, la mixe en réseau avec la société civile.

A. Des enjeux institutionnels internes pour valoriser l'égalité - homme - femme sont multiples.

Deux axes peuvent être compris dans les enjeux internes au MEAE : la culture institutionnelle et la visibilité et l'action du ministère.

Pour ce qui concerne la culture institutionnelle, une importance toute particulière est accordée à la prise de responsabilité et à l'accès aux postes de direction. Le ministre J. Y. Le Drian signalait qu'à la fin du quinquennat 50% des chefs de poste dans l'UE étaient des femmes. Le nombre de femmes consules et ambassadeuses s'élève à 28%. La féminisation des ambassades a été lente et il reste encore à faire selon le rapport du HCE : 1/3 des femmes.

Intitulé de l'épreuve : Relations internationales

Nombre de copies : 2

Numérotez chaque page (dans le cadre en bas de la page) et placez les feuilles dans le bon sens.

ambassadeurs occupent des postes avec des missions et objectifs réduits et dans des pays moins stratégiques. Et l'administration centrale, encore $3/4$ des postes de direction sont occupés par des hommes.

Le deuxième axe consiste à "améliorer et renforcer la visibilité et la transparence de l'action du Ministère". Il s'agit d'améliorer la communication interne au sein des personnels et de donner une visibilité à ces enjeux. Selon le HCE et l'analyse des discours, il faut davantage affirmer ces priorités et en améliorer la lisibilité.

B. Une stratégie internationale tournée vers l'extérieur à conforter.

Plusieurs axes d'ouverture vers l'extérieur se trouvent dans la stratégie internationale du MEAE :

- l'affirmation des valeurs humanistes de l'égalité-hommes-femmes portées par un discours volontariste et un plaidoyer politique intensifié. La France est reconnue comme un leader des pays phares de la "diplomatie féministe". Ce plaidoyer est actif au sein de l'UE, dans le cadre de relations bilatérales, lors d'événements publics et de rencontres multilatérales comme le G7 en 2019, par tous les événements organisés par les ambassades. Deux difficultés sont rencontrées : les résistances des autres pays à l'échelle internationale ou locale ; et le risque de "gender washing", que les actes ne

soient pas à la hauteur des discours, la mise sous silence des droits sexuels à affirmer dans certains pays.

- une Aide au Développement qui prend en compte les enjeux d'égalité homme-femmes. 50% de l'aide publique au développement devait être consacrée à des projets en faveur de l'égalité femme-homme. L'objectif des 700 millions d'euros n'a pas été atteint. Seulement 31% de l'aide apportée contribuait à la réduction des inégalités. Par ailleurs, des initiatives féministes ont été prises comme AFAWA ou le fonds mondial pour les survivantes de violences sexuelles liées aux conflits.

- Une ouverture sur les sociétés civiles, le monde de l'entreprise et de la recherche par une mixe en réseau est le cœur de l'Objectif 5.

De nombreux partenariats ont été mis en place avec les organisations féministes comme l'association #JamaisSansElle l'initiative AFAWA, le FGE. Un fonds de soutien aux organisations féministes a été mis en place. Si l'apport financier est considérable (de 2 à 116 millions de \$ entre 2018 et 2019), il reste faible au regard de l'aide française.

- La France n'inclut pas la diplomatie commerciale dans la diplomatie féministe contrairement à la Suède ou au Canada. Dans le cadre européen, J.Y. Le Drian affirme sa volonté de promouvoir l'accès aux postes de responsabilité dans les Conseils d'Administration. Les liens avec le secteur privé restent à développer.

- Le secteur de la recherche a plutôt été délaissé.

À partir de ces constats, on peut proposer quelques perspectives et axes d'action qui repassent sur les propositions du HCE et d'organisations non gouvernementales comme OXFAM.

III. Perspectives et propositions pour le quinquennat 2022-2027.

A. Au sein du ministère, améliorer l'accès des postes de responsabilité aux femmes et développer la communication

- * pour 2025, atteindre l'objectif de 40% d'ambassadeurs (axe 4)
- * permettre à + de femmes d'accéder aux postes de responsabilité au sein de l'administration centrale.
- * mieux définir la transparence salariale.
- * Approfondir et développer la communication interne.
- * poursuivre la politique de mixité sur le terrain et promouvoir l'évolution des femmes par la formation continue.

B. Intensifier le plaidoyer pour l'égalité homme-femme

- * au sein des instances européennes et en tissant des liens avec les autres grands ministères européens (Suède, Allemagne)
- * intensifier l'usage des réseaux sociaux pour promouvoir la diplomatie féministe.
- * valoriser cet aspect dans les rencontres internationales et les rencontres bilatérales. (cf visite d'état en Inde, rencontre dans une Université de jeunes femmes par la nouvelle Ministre)
- * Affirmer les valeurs humanistes malgré les résistances et réticences

C. Développer l'Aide Publique au Développement et diversifier l'approche en réseau (axe 3 et 5)

- * Augmenter les budgets consacrés au genre dans l'Aide Publique au développement
- * Poursuivre le soutien à l'éducation et l'accès à la santé - en particulier sexuelle et reproductive.
- * développer et intensifier les partenariats avec les organisations féministes.
- * Multiplier les partenariats avec le secteur privé - qui permet le développement économique et

L'émancipation financière des femmes

* entreprendre une vraie politique d'ouverture vers le secteur des Universités et de la Recherche qui est le secteur de l'innovation.

La lutte pour l'égalité-homme-femme est un véritable enjeu de développement durable et de réduction des inégalités. Poursuivre cette stratégie internationale de défense de cette cause est une manière pour la France d'affirmer ces valeurs humanistes à l'échelle mondiale pour le prochain quinquennat.